

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

21

mars 2018



Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac
Vice-président du
Conseil départemental

Chères Néracaises, chers Néracais,

Vous trouverez dans les pages qui suivent un point d'étape sur la réalisation des 57 actions qui constituent notre contrat de mandat avec vous.

En 2014, nous nous étions engagés à vous rendre compte régulièrement du respect de ce contrat : nous le faisons tous les ans à travers le bulletin municipal. J'espère que la lecture de ces pages en témoignera à vos yeux.

Nous irons plus loin dans quelques semaines avec un bulletin municipal dédié aux 10 ans de la première élection à la tête de la Mairie de l'équipe que j'ai le plaisir de conduire.

Le printemps arrive, avec de nombreuses manifestations et animations qui jalonnent notre année néracaise pour le bonheur du plus grand nombre.

Dans quelques jours commencera la 7^{ème} édition de la Garenne Partie. Inventive, distrayante, conviviale, cette édition s'inscrit une fois encore dans une démarche de dynamisation et de valorisation de notre ville.

Les nombreux bénévoles, les scolaires, les partenaires associatifs et économiques, les acteurs culturels et citoyens, les services municipaux seront là pour vous faire partager des moments riches. Plus de 10 000 participants en 2017 : gageons que vous soyez aussi nombreux cette année !

Permettez-moi pour finir de rappeler que je suis disponible tous les jours, sur simple rendez-vous, pour rencontrer chacun de vous sur les sujets qui sont les vôtres.

Amicalement,
Nicolas LACOMBE

GARENNE PARTIE

L'ÉCO-FESTIVAL POUR TOUS
NÉRAC⁴⁷

03 > 08
AVRIL 2018
INFOS 05 53 97 40 50

SPECTACLES
BALADES
CITÉ RÉCUP'



DOSSIERS

Garenne Partie 2018

Bilan annuel de réalisation des actions
du mandat 2014-2020

RENCONTRES
SOUPE PARTIE



www.nerac.fr

CONTRAT passé avec Les NÉRACAIS :

COMPTE RENDU INTERMÉDIAIRE

- Action réalisée ou permanente
- Action en cours ou partiellement réalisée
- Action non encore réalisée ou abandonnée

Comme nous nous y sommes engagés durant la campagne des élections municipales du mois de mars 2014, nous vous proposons ici un point d'étape sur l'avancée des 57 actions qui constituent notre contrat avec les Néracais et notre feuille de route pour le mandat 2014-2020.

Contrairement à d'autres communes, nous avons pris la juste mesure de la crise et de la baisse des dotations de l'État : notre programme en tenait compte en étant réaliste et concret. Toutes les actions présentées en 2014 restent donc d'actualité, et particulièrement l'engagement financier de ne pas faire évoluer les taux d'imposition (délibération n°49/2016 du 29 mars 2016).

VIURE ENSEMBLE, RASSEMBLER LES NÉRACAIS - RENFORCER LES LIENS ENTRE LES NÉRACAIS

Action n° 1 <i>Délibération n°115/15 du 18/09/2014</i>	Mettre en place un Office Municipal des Associations pour favoriser les synergies entre les associations néracaises et organiser des animations et des actions pour tous les publics (jeunes, séniors) tout au long de l'année.	● Réflexion en cours même si le sujet ne rencontre aujourd'hui pas d'écho susceptible de lancer une dynamique. Pour autant, des réunions thématiques sont organisées en fonction des besoins et de l'actualité.
Action n° 2	Désigner et former un agent « référent associations » à la Mairie.	● Réalisé. Le secrétariat général est identifié aujourd'hui comme la clé d'entrée des problématiques associatives nécessitant une intervention de la Mairie.
Action n° 3 <i>Délibération n°76/17 du 13/07/2017</i>	Reconduire le Conseil Municipal des Jeunes en ciblant ses actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable.	● Action réalisée. Renouveau du Conseil Municipal en cours. Structuration des services en cours (liée à la fin des TAP) afin d'assurer la relance du dispositif. «Été Jeunes» lancé en 2017 à élargir sur un mois au moins.
Action n° 4	Impulser avec les habitants l'organisation de repas de quartiers. Mettre à disposition gratuitement les tables et les chaises.	● Action réalisée. De nouveaux repas de quartiers voient le jour chaque année.
Action n° 5 <i>Délibération n°59/16 du 26/05/2016</i>	Rénover l'ancienne salle d'audience du tribunal pour remplacer la salle « Paul Charles », salle de réunion indispensable à la vie associative de notre commune.	● Action en cours. Les travaux seront achevés courant 2018.

FAIRE VIURE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Action n° 6	Formaliser et organiser les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat.	● Action réalisée. Sectorisation de la commune en quartiers réalisée. Les premières réunions « nouvelle formule » ont eu lieu en 2016-2017. Tous les quartiers ont été réunis. Prochaine « tournée » des quartiers à partir de 2018.
Action n° 7	Pérenniser les permanences des élus sur le marché.	● Action réalisée et à maintenir.
Action n° 8	Organiser des réunions publiques régulières afin que les élus (municipaux, intercommunaux, départementaux) rendent compte de leur action et du respect de leur contrat avec les citoyens.	● Action réalisée. Lors des réunions de quartier point d'étape présenté.
Action n° 9	Recourir si nécessaire au référendum local comme nous l'avons déjà fait pour la vidéoprotection.	● Au besoin. Consultation «simple» réalisée. Auprès des parents en 2017 pour les rythmes scolaires.

FAVORISER L'ACCÈS AU SPORT, À LA CULTURE ET À UNE ÉCOLE DE QUALITÉ

Action n° 10 <i>Délibérations n°9/16 du 28/01/2016, n°57/16 du 29/03/2016, n°93/16 du 15/09/2016</i>	Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés Saveurs et Guinguette, Festival Garenne Partie, Rencontres Chaland, marché aux truffes, journées du cheval, soirée des bénévoles...	● Action réalisée. Création d'un nouvel événement premier week-end d'août : «So Gascogne».
Action n° 11	Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac.	● Action réalisée. Des propositions culturelles sont faites tous les ans à tous les établissements scolaires de la ville. 22 ateliers soutenus par la DRAC en 2017.
Action n° 12 <i>Délibération n°77/17 du 13/07/2017</i>	Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire.	● Action réalisée. Le budget culturel est maintenu depuis le début du mandat.

Action n° 13 <i>Délibérations</i> n°117/15 du 18/09/2014, n°143/15 du 17/12/2015	Assurer un avenir au Cinéma.	● Action en cours. Une étude va être réalisée en 2018 pour imaginer le cinéma de demain à Nérac.
Action n° 14	Optimiser les nombreux équipements sportifs de la ville par la réalisation d'améliorations ponctuelles.	● Action permanente. Réunion des Associations tenue en janvier 2018 sur le thème du respect des équipements.
Action n° 15 <i>Délibération</i> n°69/17 du 01/06/2017	Mettre en place un dispositif d'accompagnement favorisant l'accès au sport et à la culture pour tous.	● Action partiellement réalisée par le Département.
Action n° 16	Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires.	● Action permanente.
Action n° 17	Mettre en place un plan d'informatisation performant des quatre écoles publiques.	● Action partiellement réalisée. L'investissement prévu pour l'Ecole Jean Rostand a été réalisé. Reste à lancer une réflexion sur la maintenance du matériel informatique dans les écoles.
Action n° 18 <i>Délibérations</i> n°114/14 du 18/09/2014, n°117/14 du 18/09/2014, n°126/14 du 10/11/2014 n°77/15 du 21/05/2015	Mettre en place la réforme des rythmes scolaires au mieux des intérêts des enfants.	● Action réalisée. Des adaptations ont été nécessaires en maternelle suite au bilan effectué. Après consultation et dans le cadre de la loi, un retour à 4 jours est prévu en septembre 2018.

ASSURER la SÉCURITÉ des NÉRACAIS

Action n° 19	Renforcer la coopération du « groupe opérationnel » Sous-Préfet/ Procureur de la république/Capitaine Gendarmerie/Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles.	● Action réalisée. Nous avons élargi ce groupe aux communes de Barbasté, Lavardac et Vianne pour agir de façon plus pertinente sur le territoire. Réunion du CISPD tenue en 2017.
Action n° 20	Renouveler la convention de mutualisation Police municipale / Gendarmerie.	● Action réalisée. Convention renouvelée fin 2015.
Action n° 21	Mettre en place la procédure de transaction permettant une réponse exemplaire et rapide à des infractions commises sur des biens publics.	● Action réalisée. Le protocole a été signé avec le Procureur de la République en janvier 2015.
Action n° 22	Mettre en place un CDDF (Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles) qui permet d'apporter une réponse progressive et graduée, adaptée à chaque situation spécifique et qui contribue à responsabiliser les parents et à restaurer l'autorité parentale.	● Action non réalisée à ce jour et qui relève du CISPD.
Action n° 23 <i>Délibération</i> n°50/16 du 29/03/2016	Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics, notamment en associant la Gendarmerie et la Police municipale à toutes les réunions de quartier, ainsi que ponctuellement Monsieur le Procureur de la République (sur sa proposition).	● Action permanente.
Action n° 24	Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de fin d'année, saison touristique...).	● Action réalisée.
Action n° 25	Maintenir l'opération « tranquillité absence ».	● Action réalisée.

ASSURER l'accès à la santé

Action n° 26 <i>Délibération</i> n°69/15 du 21/05/2015	Garantir une MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle) sur la zone de santé du Pin afin de permettre à de nouveaux professionnels de s'installer en Albret.	● Action réalisée. La MSP a été inaugurée en décembre 2016.
Action n° 27 <i>Délibérations</i> n°74/16 du 26/05/2016, n°86/16 du 11/07/2016, n°71/17 du 09/02/2017	Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière.	● Action permanente. Le service de radiologie est désormais présent 7 jours sur 7, de 10h00 à 20h00. De nouvelles consultations externes sont proposées aujourd'hui.

MAINTENIR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

- Action n° 28** Veiller au maintien et à la qualité des services publics d'État que sont l'hôpital, la gendarmerie, la sous-préfecture, le trésor public, la DDT (Direction Départementale des Territoires), la Poste. ● Action permanente.
- Délibération n°86/16 du 11/07/2016*
- Action n° 29** Assurer la pérennité des services en régie municipale (eau, assainissement) reconnus pour leur efficacité et leur rentabilité et étendre la régie, si possible, à l'éclairage public. ● Action réalisée pour l'eau et l'assainissement. Des évolutions législatives vont obliger au transfert de ces compétences en janvier 2019.
- Délibérations n°121/14 du 18/09/2014, n°96/15 du 23/07/2015, n°101/17 du 21/12/2017*

OPTIMISER LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LA COMMUNE

- Action n° 30** Étudier la reprise en régie par la Communauté de Communes de la collecte des ordures ménagères afin de supprimer un échelon de décision (optimisation des coûts, fluidité dans l'exécution des décisions). ● Action non réalisée. La réflexion n'a pas été entamée à ce jour.
- Action n° 31** Assurer une information précise des habitants sur les jours de collecte des différents types de déchets dans chaque quartier afin de réduire les sorties de sacs les mauvais jours. ● Action permanente qui va être amplifiée en 2018.
- Action n° 32** Poursuivre la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures. ● Action permanente et amplifiée depuis le début 2018.
- Action n° 33** Chiffrer et mettre en place si possible la collecte en porte à porte dans les hameaux de la commune. ● En attente de l'évolution des modes de collecte sur la commune. En 2017 les hameaux ont été équipés partiellement de points d'apport volontaire pour le tri sélectif.

AMÉNAGER NOTRE COMMUNE - ÉTABLIR UN PROGRAMME D'URBANISME SUR 6 ANS

- Action n° 34** Réaliser les travaux de requalification du Boulevard Coubertin et des rues adjacentes en plusieurs tranches. ● Action réalisée. La dernière tranche sera réalisée à partir de mars 2018.
- Délibérations n°60/15 du 02/04/2015, n°67/15 du 21/05/2015, n°86/15 et n°87/15 du 23/07/2015, n°135/15 du 17/12/2015, n°53/16 et 54/16 du 29/03/2016, n°62/16 du 26/05/2016, n°2/17 du 09/02/2017, n°59/17 du 06/04/2017*
- Action n° 35** Mettre en place dès 2014 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat en intégrant la nécessité de circulations douces et de l'accessibilité. ● Action réalisée. Le PPI évolue tous les ans en fonction du contexte financier imposé aux collectivités.
- Délibérations n°147/14 du 16/12/2014, n°148/14 du 16/12/2014, n°60/15 du 02/04/2015, n°68/15 du 21/05/2015, n°136/15, n°137/15 et n°140/15 du 17/12/2015, n°77/16 du 11/07/2016, n°4/17 du 09/02/2017, n°74/17 du 13/07/2017 et n°104/17 du 21/12/2017*
- Action n° 36** Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics et en rendre compte. ● Action permanente. Le programme d'État TEPCV doit permettre sur 3 ans de moderniser considérablement le parc d'éclairage public.
- Délibérations n°125/14 du 10/11/2014, n°20/15 du 12/03/2015, n°61/15 et n°63/15 du 02/04/2015, n°73/15 du 21/05/2015, n°63/16 du 26/05/2016, n°5/17 et n°6/17 du 09/02/2017 et n°105/17 du 21/12/2017*

AMÉLIORER L'ENTRETIEN COURANT DE LA VOIRIE

- Action n° 37** Optimiser le service voirie de la communauté de communes afin d'améliorer l'entretien des voiries ne faisant pas l'objet d'une rénovation « lourde ». ● Action en cours. La fusion intercommunale a apporté des améliorations sur le plan de l'entretien courant. Reste à Albret Communauté à affiner l'exercice de la compétence voirie.
- Délibération n°64/16 du 26/05/2016*

AIDER À LA RÉNOUATION DES FAÇADES, DES TOITURES ET DES MENUISERIES DANS LE PÉRIMÈTRE DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

Action n° 38

Délibérations
n°109/14 du 18/09/2014,
n°70/15 du 21/05/2015,
n° 57/2017 du
06/04/2017

Atténuer les contraintes du secteur sauvegardé par la mise en place d'une aide financière forfaitaire aux propriétaires occupants réalisant des travaux de rénovation de toitures, de façade et de menuiseries ainsi qu'aux commerçants (y compris locataires). Le nombre de dossiers chaque année sera limité à la somme prévue annuellement au budget.

- Action réalisée et qui démontre son efficacité. 120 000 € prévus sur la durée du mandat. Aide élargie aux biens vacants à rénover avant remise sur le marché.

RECONQUÉRIR L'HABITAT DU CENTRE-VILLE

Action n° 39

Délibération n°
57/2017 du 06/04/2017

Mettre en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

- Action réalisée (financement CCVA). Nouvelle opération à mener par Albret Communauté.

Action n° 40

Délibérations
n°71/15 du 21/05/2015,
n°93/15 du 23/07/2015

Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitayls.

- Action en cours de réflexion sur un immeuble en centre ville.

COMMERCIALISER DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES PROCHES DU CENTRE-VILLE

Action n° 41

Délibérations
n°80/15 et n°81/15
du 18/06/2015,
n°117/15 du 12/11/2015,
n°12/17 du 09/02/2017

Viabiliser et commercialiser des terrains constructibles à Bourdilot-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété.

- Action réalisée. Les terrains sont en cours de commercialisation.

Action n° 42

Délibération
n°20/17 du 16/03/2017

Réserver un zonage dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) pour un écoquartier.

- Action réalisée.

PRÉPARER L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE, DÉVELOPPER NOTRE TISSU ÉCONOMIQUE TERRITORIAL

Action n° 43

Entrer dans la phase opérationnelle pour le projet @grinove, pôle économique sur l'Albret dédié aux nouvelles formes d'agriculture.

- Action réalisée. Les prix du concours national ont été remis le 12 mai 2017. La pépinière d'entreprises a vu le jour dans des locaux provisoires. Locaux définitifs à livrer en 2018.

Action n° 44

Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire.

- En cours de réflexion. Compétence intercommunale du fait de la loi NOTRe. Sur le plan communal le COPIL crée dans le cadre du projet de « Boutique à l'essai » pourrait constituer un outil préfigurant le guichet unique au niveau commercial.

Action n° 45

Lancer la réalisation de la zone Labarre III et la requalification des zones existantes.

- Le principe de l'extension de Labarre a été acté. La requalification des zones existantes n'a pas été entamée (transfert intercommunal en 2017).

Action n° 46

Délibération
n°72/15 du 21/05/2015,
n°75/17 du 13/07/2017

Dynamiser le commerce local par la mise en place d'une OMAC (Opération de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce).

- Action réalisée.

Action n° 47

Délibération
n°94/15 du 23/07/2015

Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux (comme ce fut le cas pour le championnat de France de course d'orientation, ou le congrès de la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences).

- Action réalisée selon les opportunités. (Accueil de l'émission MIDI EN FRANCE en 2015). 2018 : Concours International des Jeunes Apiculteurs.

Action n° 48

Délibérations
n°123/14 du 10/11/2014,
n°62/15 du 02/04/2015,
n°14/16 du 1er/03/2016,
n°51/16 du 29/03/2016,
n° 23/17 du 16/03/2017,
n°73/17 du 13/07/2017

Promouvoir l'offre touristique du territoire. Poursuivre les démarches pour la reprise du train touristique Nérac-Mézin dès 2014 (si aucun retard n'est pris) ; assurer une exploitation pérenne des gîtes communaux dès 2014 ; valoriser une destination « Baise » pour la navigation fluviale en renforçant notre coopération avec les autres villes bordant la Baise, notamment Condom ; relancer le projet d'un camping sur l'Albret accessible à tous ; installer une aire de camping-car.

- Action réalisée pour le Train touristique, les gîtes et la navigation fluviale.

FINALISER NOS DOCUMENTS D'URBANISME

Action n° 49

Délibérations
n°18/15 et n°19/15
du 12/03/2015,
n°83/15 et n°84/15
du 23/07/2015,
n°2/16 du 28/01/16,
n°50/16 du 29/03/2016,
n°20/17 et n°21/17
du 16/03/2017,
n°91/17 du 16/11/2017

Finaliser dès 2014 quatre documents importants pour le développement de notre commune : le PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), le règlement du secteur sauvegardé, le règlement local de publicité et le schéma directeur d'assainissement.

- Action réalisée. Tous les documents sont exécutoires.

VALORISER NOTRE PATRIMOINE

Action n° 50

Délibérations
n°150/14 et n°157/14
du 16/12/2014,
n°10/15 et n°11/15
du 27/01/2015,
n°5/16 et n°7/16
du 28/01/16,
n°82/17 du 05/10/2017

Finaliser le projet scientifique et culturel du Château afin d'obtenir à moyen terme un produit touristique et culturel porteur de développement économique.

- Action en cours. Transfert des réserves réalisé. Nouvelle exposition mise en œuvre en 2016. Phase muséographique prévue pour 2019.

Action n° 51

Délibérations
n°131/14 du 10/11/2014,
n°139/15 du 17/12/2015,
n°4/16 du 28/01/16,
n°103/17 du 21/12/2017

Poursuivre les travaux de confortement du Château.

- Action en cours. 1^{ère} phase de travaux réalisée en 2016, 2^{ème} phase prévue fin 2017 (réalisation 2018), 3^{ème} et 4^{ème} phases prévues pour 2019.

Action n° 52

Délibération
n°150/14 du 16/12/2014

Faire de la Maison des Conférences (en fonction des subventions mobilisables) une « Maison des écritures » (secteur sauvegardé, société historique, résidence d'écrivain).

- Projet ajourné faute de financement suffisant.

Action n° 53

Délibération
n°150/14 du 16/12/2014,
n°17/16 du 01/03/2016,
n°6/16 du 28/01/16,
n°17/16 du 01/03/2016,
n°52/16 du 29/03/2016,
n°82/16 du 11/07/2016

Poursuivre la valorisation du Parc de la Garenne et la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal.

- Action réalisée. Renouvellement du contrat d'entretien. Une acquisition en 2016 (Jardins du Roy). Extension de protection du Parc effective.

Action n° 54

Délibération
n°150/14 du 16/12/2014,
n°87/16 du 11/07/2016

Créer un parcours patrimonial libre dans la ville pour les familles et les touristes.

- Action réalisée pour la Garenne (pupitres et tablettes numériques) et en ville via le plan papier.

POURSUIVRE NOTRE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action n° 55

Délibérations
n°4/15 du 27/01/2015,
n°138/15 du 17/12/2015,
n°55/16 du 29/03/2016,
n°76/16 du 11/07/2016,
n°92/16 du 15/09/2016,
n°113/17 du 21/12/2017

Poursuivre la mise en œuvre des fiches de l'Agenda 21 afin de mieux relever les défis des années qui arrivent.

- Action permanente. Agenda 21 local labellisé en 2015 par le Ministère de l'Écologie

Action n° 56

Poursuivre avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie) les démarches pour une reprise du fret ferroviaire sur la ligne Condom / Port-Sainte-Marie à brève échéance.

- Action ajournée.

ORGANISER EFFICACEMENT NOTRE TERRITOIRE INSTITUTIONNEL

Action n° 57

Délibérations
n°118/15 du 12/11/2015,
n°89/16, 90/16,
n°91/16 du 15/09/2016,
n°18/17 du 16/03/2017,
n°62/17 du 06/04/2017

Avancer vers la fusion des trois communautés de communes de l'Albret à l'horizon 2015 ou 2016 afin d'optimiser les actions et mutualiser les moyens.

- Action réalisée. La fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

Une mairie à votre service

SERVICES ADMINISTRATIFS

- Standard : 05 53 97 63 53
- Cabinet du Maire : 05 53 97 63 50
- État civil : 05 53 97 63 65
- Service de l'eau : 05 53 97 63 76
- Affaires scolaires : 05 53 97 63 65
- Services techniques : 05 53 97 63 61
- Service culturel : 05 53 97 40 50
- Médiathèque : 05 53 97 40 55
- Piscine : 05 53 65 94 58



Les services administratifs vous accueillent le lundi de 14h à 17h, les mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 8h30 à 17h15 ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.



« L'essentiel », le magazine de la ville de Nérac.
 Directeur de la publication : Nicolas LACOMBE. Rédaction : Nicolas LACOMBE.
 Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.
 Crédits photos : Nicolas Lacombe, Marie-Claude Dupouy, resomums.
 Imprimé en France, dépôt légal mars 2018.
 Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : Médiapost, Mairie de Nérac.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

BILLET des élus de l'OPPOSITION municipale

En ce début d'année 2018 ou grands nombres de réformes sont appliquées, notamment les ordonnances travail, la fiscalité et biens d'autres, sujet sur lequel le gouvernement remplissent leur office ; mais sans vouloir gâcher la fête toutes ces « bonnes » reformes peuvent se briser sur le mur d'un endettement public qui approche 100% du PIB. En effet les intérêts de la dette vont coûter la bagatelle de 40 milliards d'euros à l'Etat, donc aux contribuables. Cet étranglement financier ne permet pas de dégager suffisamment de marge de manœuvre pour l'avenir.

Mais revenons au niveau de notre commune et essayons de comprendre quels impacts cela peut amener, ou du moins n'avons-nous pas certaines similitudes à notre niveau ?

Le groupe d'opposition s'intéresse de près, à l'état et au bien-être au travail du personnel de la commune (présent en commission du personnels et en CHSCT) et qui ce dernier subi sûrement au même titre qu'un salarié de n'importe quelles entreprises de France les arrangements entre amis dans l'ombre des organigrammes.

De même, en ce qui concerne l'équilibre des finances de la commune et de ces baisse de dotation qui régule une bonne partie de la vie de nos territoires, inquiète le groupe d'opposition, notamment dans l'exercice d'équilibre des finances, le tout sans aucune augmentation de la fiscalité locale. Exercice compliqué voire impossible du moins en gardant un endettement raisonnable. Un paramètre très inquiétant et nouveau, c'est la démographie du territoire qui baisse et passe sous la barre des 7 000 habitants désormais (6 969 exactement). Nérac ne séduirait il plus ? Inquiétant qu'en pensez-vous ?

Ne soyons pas inquiets ni alarmiste en ce début d'année car rien de cela n'existe dans notre belle citée de l'Albret, mais au fait qu'en pensez-vous réellement ?

Le groupe d'opposition reste joignable sur groupeoppositionnerac@gmail.com pour tous échanges (prochainement un blog sera en ligne pour communiquer avec chacun d'entre vous plus librement).

Nous souhaitons à l'ensemble du personnel de la commune de Nérac, à toutes les Néracaises et Néracais une bonne année 2018 et pensons particulièrement à celles et ceux qui vivent seuls et se sentent isolés.

Le groupe d'opposition
 Thierry TREGOUET, Cyril BASSET, Éric DEJEAN, Patrice GAILLARD, Patrice FAUBET

BILLET des élus de la MAJORITÉ municipale

Rythmes scolaires : pourquoi un retour aux 4 jours ?

À la fin de l'année scolaire dernière, le nouveau gouvernement a laissé aux communes la liberté, sous conditions, de déroger à la semaine scolaire de 4,5 jours, qui depuis 2013 concernait les 550 enfants scolarisés dans les écoles publiques néracaises.

Nous n'avons pas voulu prendre de décision sur un sujet aussi important en quelques jours au mois de juin et avons repoussé la décision à l'automne 2017.

La méthodologie qui a été choisie est la suivante :

- consultation des parents d'élèves par le biais d'un questionnaire élaboré avec les parents d'élèves élus dans les conseils d'écoles et les enseignants

- vote du conseil municipal

- vote des conseils d'écoles

Les parents d'élèves ont massivement répondu au questionnaire. Il en ressort que 63% souhaitent le retour à la semaine de 4 jours et 37 % le maintien à 4,5 jours.

Le conseil municipal a suivi le vote majoritaire des parents. Sur les 4 écoles publiques de Nérac, 2 conseils d'écoles ont voté pour le retour aux 4 jours de classe, deux autres votant pour le maintien des 4,5 jours.

Au regard de ces éléments, l'Inspecteur d'Académie a accordé la dérogation pour un retour aux 4 jours, qui sera donc applicable à la rentrée 2018.

Reste à fixer les horaires des écoles et à organiser le temps périscolaire dans ce nouveau cadre, ce qui sera fait dans les semaines qui arrivent.

Les élus de la majorité municipale.

03 > 08
AVRIL 2018

Inventive, distrayante, conviviale et parfois insolente... pour sa 7^{ème} édition la Garenne Partie s'inscrit une fois encore dans une démarche de valorisation et de dynamisation de notre territoire, de notre ville...



SPECTACLES

- MR KROPPS, L'UTOPIE EN MARCHÉ, Cie Gravitation
- LES PETITS DOIGTS QUI TOUCHENT, Gérard Baraton
- TOURS DE VOIX, Cie Éclats
- COLETTE GOMETTE PRÉZIDENTE, Hélène Gustin
- COME PRIMA, La Route productions
- PAPIER CISEAUX FORÊT OISEAUX, Cie Groenland Paradise
- CAFÉ SLAM, avec Khalid
- LA PETITE HISTOIRE QUI VA TE FAIRE FLIPPER TA RACE..., Typhus Bronx
- OUASMOK ?, Compagnie Prométhée
- KID PALACE, Collectif des Sœurs Fusibles
- LE SPECTACLE DES FRÈRES TROUBOUCH, Les frères Troubouch
- SABORDAGE, La Mondiale Générale
- BAL SANS FRONTIÈRES, Radio Tutti Feat Barilla Sisters
- MA VIE DE GRENIER, Carnage Production
- GERMINAL, Les batteurs de pavé

VILLAGE DE DEDE

Marché de producteurs locaux
Éco-restauration et bières bio
Cité Récup'
Ferme pédagogique
Ateliers, conférences, animations

LES PLUS PLUS

Ateliers scolaires - Carnaval - Danse
Balades nature - Bouquine Partie
Soupe Partie - Éco pique-nique
Jeux sportifs - Parcours suspendu
Tyrolienne - Jeux coopératifs - Expo
Harmonie Municipale - Cinéma
Chorales - Goûter de clôture

INFOS ET BILLETTERIE

Programme complet disponible dans nos points relais* ou en téléchargement sur  ou nerac.fr

Espace d'Albret, Quai de la Baïse, 47 600 Nérac
05 53 97 40 50 - spectacles.albret@ville-nerac.fr

* Espace d'Albret, Mairie de Nérac, Offices de Tourisme, commerces...